



Grandes cultures

N°03
18/02/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : en cours de levée.
- **Sitone – Thrips** : à surveiller dès le retour d'un temps plus doux et sec.

Colza

- **Stade** : variable de « C1 à E » (stade C2 majoritaire).
- **Charançon de la tige du colza** : piégeage dans 26 % des parcelles, surveillance obligatoire !
- **Orobanche rameuse** : 1^{ers} signalements.

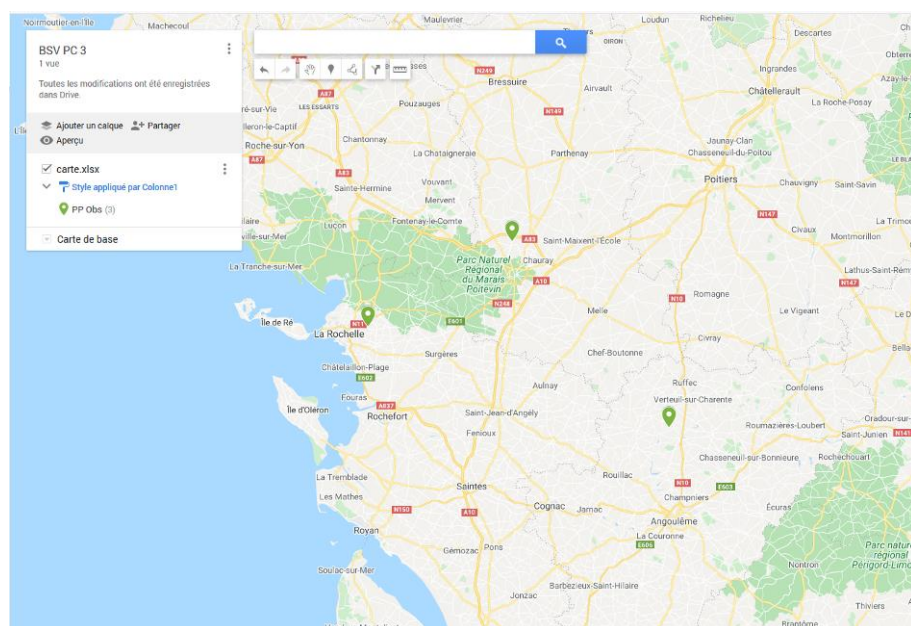
Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Colza
Créées	3	66
Observées	3	33

Pois protéagineux de printemps

• Stade

Les pois de printemps sont en cours de levée. Toutes les parcelles ne sont pas semées à ce jour.

Date de semis	Stade
23/01/2020	1 feuille
25/01/2020	Levé
14/02/2020	Non levé



• Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)

La présence de thrips n'est pas observée cette semaine sur les parcelles suivies.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : en moyenne 1 thrips par plante.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Évaluation du risque

Le risque est moyen.

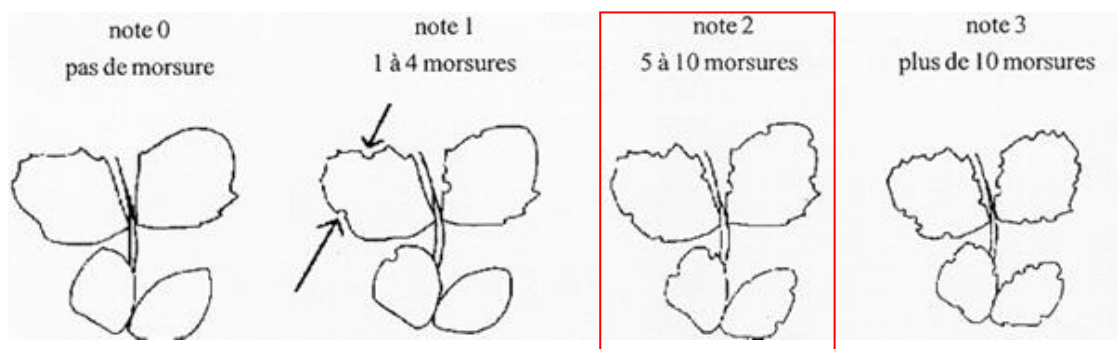
Les parcelles de pois de printemps levées sont dans la période de risque. Le retour d'un temps plus sec et doux pourrait être favorable à l'activité de l'insecte.

- **Sitone du pois (*Sitona lineatus*)**

La présence de sitones n'est pas observée cette semaine sur les deux parcelles levées.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : note 2 : 5 à 10 morsures par plante, sur les dernières feuilles.



Évaluation du risque

Le risque est moyen.

Les parcelles de pois de printemps levées sont dans la période de risque. Le retour d'un temps plus sec et doux pourrait être favorable à l'activité de l'insecte.

Leviers agronomiques

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de résister aux attaques des ravageurs de début de cycle.



- **Autres ravageurs du pois**

Aucun dégât d'oiseaux signalé cette semaine.

- **Maladies du pois**

Aucune maladie n'est signalée cette semaine dans le réseau.

Flash pois d'hiver

L'hiver doux a permis un bon développement des pois d'hiver, qui atteignent le stade 5-6 feuilles. Les ramifications se développent également.

La végétation semble saine pour le moment.

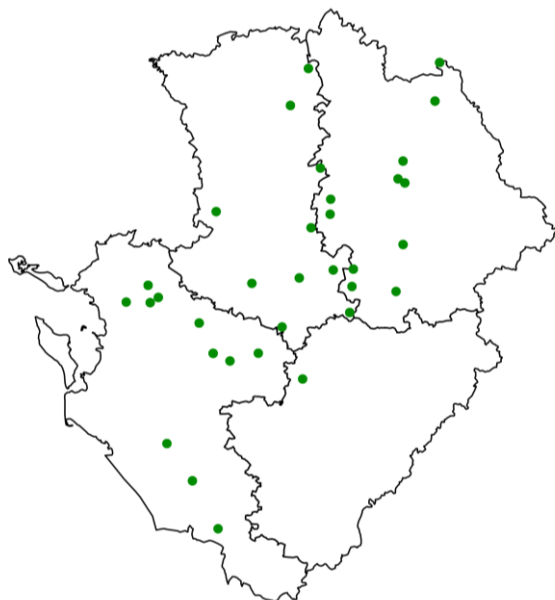
Surveillez l'apparition d'ascochytose en cas de maintien d'un temps humide, accompagné de températures douces (#15°C).



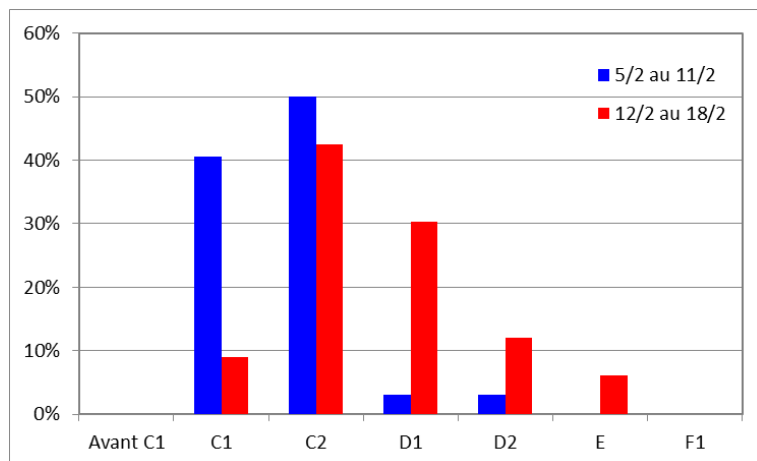
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

Parmi les 66 parcelles créées dans le réseau colza, 33 sont observées cette semaine. Pour la moitié, le développement du colza atteint au moins le stade D1 (BBCH 50) avec les boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales. Les conditions météo douces et humides pour un mois de février dynamisent le développement des colzas.



Carte des parcelles observées du 12 au 18 février 2020
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

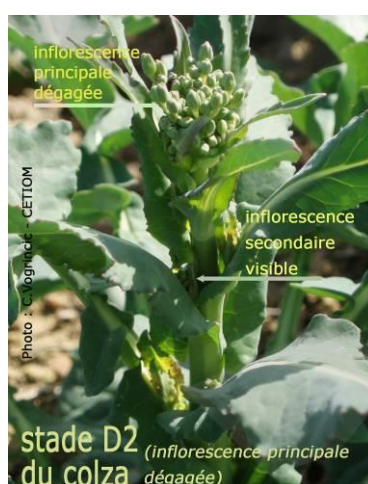
Rappel des stades

Stade C2 (BBCH 31) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 (BBCH 53) : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».

Stade E (BBCH 55) : « Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées ».



Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

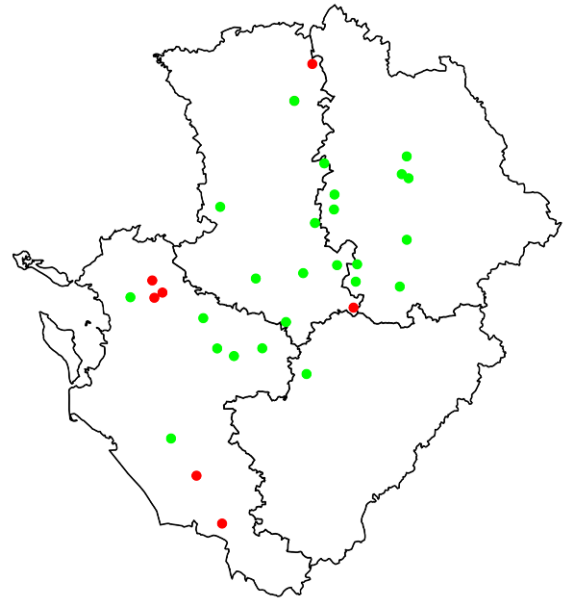
• Charançon de la tige du colza

Les conditions climatiques instables ne donnent pas lieu à un vol franc et massif du charançon de la tige du colza. L'analyse de risque est toujours compliquée et le meilleur indicateur reste son piégeage dans la cuvette de votre champ.

Les captures stagnent laborieusement : 26 % des 31 cuvettes relevées cette semaine sont positives (taux de capture = 30 % la semaine dernière). Le niveau de piégeage timide varie de 1 à 28 individus.

Hors réseau, le charançon de la tige du colza (quelques individus) est piégé sur le secteur de Villiers-en-Plaine / Saint-Maxire (79).

Rappel : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza 12 au 18 février 2020

Point rouge : piège positif (1 à 28 insectes) / Point vert : aucune capture (Terres Inovia)

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. **On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque.** Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque

Les températures restent favorables au vol et les conditions climatiques annoncées semblent plus calmes.

Les captures de charançons de la tige du colza sont effectives, mais ponctuelles, depuis 4 semaines sur le Poitou-Charentes et les colzas sont tous en période sensible (présence de tige tendre) : **le risque est actuellement modéré mais peut devenir fort avant le prochain BSV.**

- Pour les situations avec captures : il faut prendre en compte le risque (les 1^{ères} femelles aptes à pondre viennent d'être analysées par la FREDON Centre Val de Loire).
- Pour les situations où l'insecte n'a pas encore été piégé : **surveillez vos cuvettes.**

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le charançon de la tige du colza](#)

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer pour bien les identifier.

Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou est inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.



Le charançon de la tige du colza est par contre préjudiciable. Il est plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



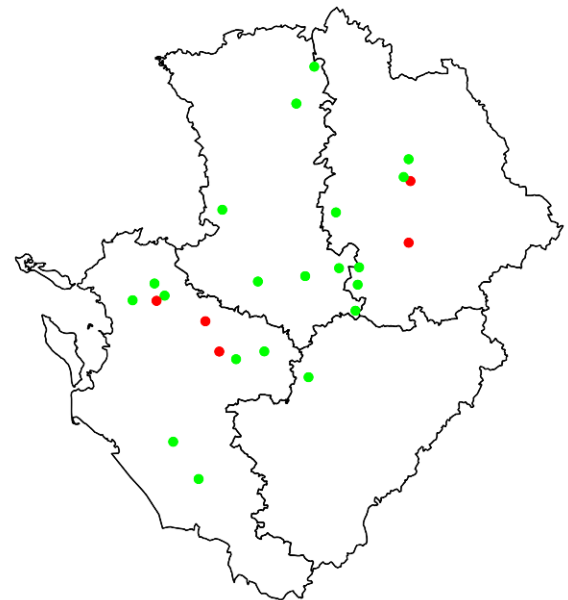
Pour aller plus loin sur le charançon de la tige du chou :

[Surveillance du charançon de la tige du chou](#)

Pour information, la carte des piégeages des charançons de la tige du chou – non considéré comme ravageur du colza :

Carte du piégeage du charançon de la tige du chou du 12 au 18 février 2020

Point rouge : piège positif (1 à 2 insectes) / Point vert : aucune capture (Terres Inovia)



• Orobanche rameuse

Les partenaires commencent à observer le parasite sur les racines des colzas témoins sensibles de leurs essais variétés. Pour le moment encore sous terre, l'émergence pourrait être rapide dans les situations les plus précoces et historiquement infestées.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, Bien aimé négoce, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".